



Madame la Présidente du Conseil Municipal  
Ville de Genève  
Uzma KHAMIS VANNINI  
Rue de la Coulouvrenière 44  
1204 Genève

Genève, le 27 juin 2022

**Concerne : Dépôt d'une pétition**

Madame la Présidente, *CHÈRE UZMA,*

Vous trouverez 1119 signatures de la pétition << Pour des foires, Des fêtes populaires et conviviales et des grands feux d'artifice comme au bon vieux temps >>, que nous déposons ce jour au Conseil Municipal de la Ville de Genève.

Un double de la pétition sera envoyé au Grand Conseil.

Par ailleurs, nous vous informons que des centaines de signatures ont été également récoltées de manière électronique.

Le premier signataire est Daniel SORMANNI.

En nous tenant à votre disposition, nous vous prions, Madame la Présidente, de recevoir nos salutations les meilleures.

  
**François Baertschi**  
Président du MCG



Pétition adressée au Grand Conseil de la République et canton de Genève,  
ainsi qu'au Conseil municipal de la Ville de Genève

**« Pour des foires, des fêtes populaires et conviviales et des grands feux  
d'artifice comme au bon vieux temps »**

Notre société est à l'heure actuelle est en voie d'aseptisation et la bien-pensance moralisatrice tente de restreindre notre existence à un cadre de vie très strict, allant jusqu'à balayer d'un revers de main nos traditions séculaires au nom d'un nouvel ordre idéologique incontestable. Cela n'est pas acceptable, raison pour laquelle les signataires de la présente pétition entendent clairement signifier leur opposition aux autorités cantonales et municipales.

En effet, depuis près d'un siècle, les familles de forains romands contribuent chaque année à animer Genève avec leurs attractions éphémères disséminées sur le pourtour de la Rade et sur la plaine de Plainpalais, pour le plus grand bonheur de nombreux genevois. Alors que cette situation donnait satisfaction jusqu'ici, voilà que subitement l'existence même des forains est remise en cause, tout comme leur droit d'exercer librement leur métier.

Cette dynamique moribonde s'inscrit dans une démarche plus large appelée de leur veu par une poignée de caciques aigris, déterminés à instaurer progressivement une morosité ambiante dans la société, avec l'interdiction des foires, des fêtes, de l'ambiance tard le soir avec la fermeture anticipée des terrasses, de la voiture individuelle, bref de nos libertés. Même les feux d'artifice grandioses qui réunissaient toute la population et qui attiraient à Genève jusqu'à un million de spectateurs en provenance du monde entier, avec en plus des retombées économiques bénéfiques au canton, sont désormais prohibés.

« Il est interdit d'interdire » déclarait jadis un humoriste, locution dont la portée apparaît aujourd'hui pétrie de sens au vu du basculement vers un modèle sociétal rigoriste auquel nous n'aspirons pas.

**En conséquence, nous demandons :**

- de la tolérance du respect envers nos traditions et l'activité séculaire des organisateurs romands de fêtes foraines, en leur permettant d'exercer leur métier sans nouvelles restrictions,
- le maintien des champs de foire et des grands feux d'artifice, tels que nous les avons toujours connus,
- le bannissement de la sinistrose institutionnelle du canton et de la Ville

La pétition peut être signée par toute personne, sans distinction d'âge et de nationalité.

À renvoyer avant le 15 juin 2022 à MCG – Case postale 155 – 1211 Genève 13 – Courriel : [info@mcge.ch](mailto:info@mcge.ch)